


AVIS D'ATTRIBUTION

Publicité effectuée en vertu des articles R 142-4 et R 143-11 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la publicité des décisions d'attribution

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer 24/04/2026</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>28/04/2026</p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> 
--	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de l'attribution suivante, par substitution :

Dossier d'attribution n°: RS 01 26 0122 01

Qualité de l'attributaire : Mme et M. Alexia et Jérémy SIFFERT

Motif de l'attribution : AGRICULTURE - DELOCALISATION - INSTALLATION - DEVELOPPEMENT RURAL : Attribution dans le cadre des articles L141-1 et L111-2 du CRPM en vue de la protection durable des espaces agricoles et naturels, du maintien de l'agriculture et du développement rural. Attribution au profit de Mme Alexia et M. Jérémy SIFFERT, en vue du transfert sur cette propriété de leur élevage caprin conduit en Agriculture Biologique, avec transformation fromagère sur place, en double activité. Cet élevage sera complété par une activité apicole ainsi que par un atelier d'arboriculture sur une surface d'environ 5 000 m², contribuant à la diversification des productions et intégrera également la création d'une ferme pédagogique. Mme et M. Jérémy SIFFERT feront du bâtiment d'habitation leur résidence principale.

Conditions financières : 305 416,67 €

Parcelles concernées :

Commune de PIRAJOUX (01) - Surface sur la commune : 12 ha 52 a 10 ca

'MONTFRAZE' : B-546(J)-546(K)ZI-79(AJ)-79(AK)-79(BJ)-79(BK)-80-88-89 - '1379 RTE DES ARBILLATS' : ZI-90

Superficie totale : 12 ha 52 a 10 ca